



Photo AFP

La boussole du président

« Ma seule boussole, c'est la justice », a lancé François Hollande lors de sa conférence de presse à l'Élysée.

Mais quelle justice y a-t-il à faire pleuvoir des dizaines de milliards d'euros sur les patrons, tout en leur promettant de nouvelles « souplesses » pour licencier ? Quelle justice y a-t-il à augmenter la TVA, payée par les travailleurs, pour financer ces largesses accordées aux patrons ?

Quelle justice y a-t-il, à programmer des coupes sans précédent dans les services publics, dans toute la protection sociale collective ?

Quelle justice y a-t-il à ouvrir la voie à la destruction des bases mêmes de la Sécurité sociale de 1945, accusée de trop « peser sur le travail », en prétendant, en plus, associer à ce forfait les organisations syndicales ?

Ne nous y trompons pas : c'est un plan d'ajustement

« à la grecque » que voudrait mettre en œuvre ce gouvernement. Or en Grèce comme en Espagne ou au Portugal, c'est par millions que les travailleurs et les jeunes ont manifesté pour exiger le retrait des mesures qui les frappent.

La presse patronale peut bien applaudir une telle audace, François Hollande sait qu'il lui faudrait un ingrédient essentiel : c'est le « compromis historique » qu'il a de nouveau appelé de ses vœux pour sceller ce qu'il appelle un « bloc », « un état d'esprit associant les salariés, les chefs d'entreprise, les actionnaires ».

Combien de temps encore Hollande pourra-t-il tenir ce discours à la population ?

Les travailleurs, et avec eux la grande majorité des militants ouvriers, ne l'entendent pas de cette oreille. Pour eux, l'indépendance de leurs organisations est une question cruciale.

Le 1^{er} décembre, à l'appel de 413 militants ouvriers de toutes tendances, se réunira une conférence nationale pour l'unité et la résistance (lire page 4).

Y. L.

L'événement Sous les ors de la salle de réception du palais de l'Élysée, François Hollande a tenu une conférence de presse, le 13 novembre, en fin d'après-midi, pour faire le bilan des six premiers mois de son mandat et pour présenter ce qui va suivre : une rigueur « à marche forcée ».

La « justice » selon Monsieur Hollande

Yan Legoff

● 30 MILLIARDS, POUR COMMENCER...

François Hollande a défendu la ratification par son gouvernement et par le Parlement du traité européen de super-austérité TSCG, qui avait été pourtant négocié et signé par son prédécesseur, Nicolas Sarkozy.

Il en assume toutes les conséquences, et notamment les 30 milliards d'euros de restrictions budgétaires et d'augmentations d'impôt décidés pour réduire le déficit à 3 % du PIB l'an prochain. « J'ai demandé au gouvernement de Jean-Marc Ayrault de mener à marche forcée le redressement des comptes publics », a-t-il déclaré, pesant chaque mot. « Pour respecter nos engagements européens, assurément », a-t-il ajouté. Ces 30 milliards, qui sont repris dans le projet de budget en cours de discussion au Parlement, comprennent notamment 10 milliards d'euros de coupes dans les administrations publiques, les dotations aux collectivités locales, et plus de douze mille suppressions de postes (hors Education nationale et Justice).

Cinquante milliards au moins devront être dégagés d'ici à 2017, dit Hollande, qui programme dans cet objectif « une réforme de l'Etat, de notre protection sociale ». S'ajoute à ce montant (équivalant presque au budget de l'Education nationale) le financement du « pacte de compétitivité ».

● PACTE DE COMPÉTITIVITÉ, EXONÉRATIONS PATRONALES, AUGMENTATION DE LA TVA : "J'ASSUME"

François Hollande s'est ouvertement réclamé d'un « exercice de vérité sur le coût du travail », que réclamait le patronat. Le

pacte de compétitivité, annoncé par le Premier ministre la semaine dernière, comprend un crédit d'impôt de 20 milliards en année pleine au bénéfice des patrons.

Pour le financer, la TVA augmenterait de 7 milliards d'euros à partir du 1^{er} janvier 2014. « J'assume », a lancé François Hollande. Dix milliards de coupes supplémentaires devront être faites dans les services publics, la Sécurité sociale, les collectivités locales. Un projet d'impôt « écologique » serait aussi présenté « au printemps prochain ».

Hollande veut « rassembler le pays », et « associer » les organisations syndicales à « l'évaluation du pacte ». Il dit avoir écarté, pour l'instant du moins, une augmentation de la CSG pour « ne pas prendre le risque de fausser la concertation » avec les « partenaires sociaux ». Mais rien n'est exclu.

● CODE DU TRAVAIL : "NOUS POURSUIVRONS LES RÉFORMES STRUCTURELLES"

« Nous poursuivrons les réformes structurelles », a poursuivi François Hollande, annonçant la création de 100 000 emplois d'avenir pour la jeunesse l'an prochain (des CDD déréglés dans le secteur public). Il s'est félicité de l'accord intervenu, dans le secteur privé, pour instaurer des contrats de génération, qui accordent de nouvelles exonérations de cotisations au patronat. « Le troisième rendez-vous (...) le plus important », selon Hollande, c'est celui de la négociation, en cours, sur « la sécurisation de l'emploi ».

Il s'agit de donner « plus de souplesse » aux entreprises, et « plus de protection » aux salariés, prétend-il.

Plus de « souplesse » aux entreprises... Les travailleurs de PSA, de Sanofi, et les dizaines de milliers de travailleurs jetés à la rue tous les mois apprécieront.

« J'appelle donc toutes les organisations syndicales, les employeurs (...) à conclure cette négociation et à faire ce compromis historique », a insisté Hollande, appelant à « un nouvel état d'esprit, un esprit d'entreprise associant les salariés, les chefs d'entreprise, les actionnaires ».

« La compétitivité, c'est aussi le dialogue social (...). Ensemble, nous devons faire bloc dans un moment particulier », a-t-il martelé.

ÉCLAIRAGE

Pacte de compétitivité

Le crédit d'impôt de 20 milliards accordé aux entreprises

Les explications du journal patronal *Les Echos* (7 novembre)

« Il s'agit d'une réduction d'impôt, ou d'un crédit d'impôt pour les entreprises qui ne font pas de bénéfices. Le montant est calculé en proportion de la masse salariale brute versée au cours de l'année (...).

Les entreprises pourront utiliser cette manne comme elles l'entendent. Pour investir, mais aussi pour restaurer leurs marges, augmenter les salaires, les dividendes versés aux actionnaires.

Le barème doit permettre de réduire la charge fiscale des entreprises de 20 milliards au terme de la montée en charge programmée sur trois ans : 10 milliards dès 2014 (au titre de l'exercice fiscal 2013), 15 milliards en 2015, 20 milliards en 2016. Cela représentera alors, selon le gouvernement, l'équivalent de 6 % de la masse salariale concernée. »



"J'appelle donc toutes les organisations syndicales, les employeurs (...) à faire ce compromis historique"

La droite et les patrons applaudissent au pacte de compétitivité du gouvernement

Chose stupéfiante : le quotidien patronal *Les Echos* ordonne sans ménagement à l'UMP de se taire

Yan Legoff

Le 6 novembre, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, présente, au nom du gouvernement, son pacte de compétitivité, sur la base du rapport remis la veille par le patron Louis Gallois.

Principale mesure : un crédit d'impôt considérable de vingt milliards d'euros au bénéfice des capitalistes, équivalent à la moitié de l'impôt sur les sociétés.

6 % de la masse salariale

Cet énorme cadeau fiscal pour les patrons est une subvention représentant 6 % de la masse salariale qu'ils versent (pour les rémunérations comprises entre une et deux fois et demie le Smic). Pour donner aux patrons, le gouvernement prend aux travailleurs. Au 1^{er} janvier 2014, il prévoit d'augmenter de sept milliards la TVA (payée par les travailleurs sur leurs achats) et d'instituer d'ici à trois ans un impôt écologique. Il compte également engager un nouveau plan de coupes budgétaires de 10 milliards d'euros. « *L'Etat, les opérateurs, la protection sociale, les collectivités locales, tout le monde fera un effort* », a indiqué le ministre du Budget, Jérôme Cahuzac, sur Europe 1, le 8 novembre. Dès l'annonce du plan, la présidente du Medef, Laurence Parisot, exultait sur France 2 :



"Nous avons été entendus"

(Laurence Parisot)

« *Nous avons été entendus.* » « *C'est une décision sans précédent, c'est une véritable révolution copernicienne pour la gauche* », se félicitait le lendemain, sur RTL, le ministre de l'Economie, Pierre Moscovici, assumant fièrement ce que l'Agence France presse qualifie de « *mue du gouvernement socialiste vers la rigueur et l'entreprise* ».

A droite, de nombreux responsables, pris à contre-pied, ont ironisé sur le ralliement du gouvernement à la « TVA sociale » inventée par Sarkozy dans les derniers mois de son mandat, que le candidat Hollande avait fustigée.

"Un mensonge d'Etat" pour Jean-François Copé

Certains, comme Jean-François Copé, secrétaire général de l'UMP, vont jusqu'à mettre en doute le pacte de compétitivité annoncé, en qualifiant le dispositif prévu de « *mensonge d'Etat* ».

Mais, chose assez stupéfiante, Copé a été violemment recadré par le directeur de la rédaction du journal patronal *Les Echos*.

Même ton chez l'éditorialiste du journal *Le Figaro*, principal quotidien national de la droite.

Les journaux exprimant traditionnellement le point de vue des capitalistes apportent ainsi ouvertement leur soutien au gouvernement de « gauche », intimant l'ordre à l'UMP, son représentant politique naturel, de se taire !

LU DANS LA PRESSE

Les Echos

Le quotidien patronal "Les Echos" : "Bravo au gouvernement !"

Extrait de la chronique d'Eric Le Boucher, directeur de la rédaction d'*Enjeux-les Echos* (9 novembre)

« Jean-François Copé (secrétaire général de l'UMP – NDLR) aurait mieux fait de se taire. Dire que "le pacte de compétitivité" décidé par le gouvernement Ayrault est un "tour de passe-passe fondé sur un mensonge d'Etat" est un mensonge d'un chef de parti qui ne se révèle pas là homme d'Etat, fondé sur un tour de passe-passe. Un homme d'Etat eût félicité le gouvernement de cette conversion copernicienne de la gauche à la compétitivité, c'est-à-dire à l'emploi. Pierre Moscovici l'a dit, il a raison. Les socialistes procèdent-ils pour le financement à une hausse de la TVA après l'avoir exclue ? Reniement ! Et alors ? La TVA est la meilleure solution, bravo au gouvernement de l'avoir reconnu. Le tour de passe-passe est tout simplement celui des réformes absentes ou avortées de Nicolas Sarkozy sur le coût du travail (...). M. Copé ferait mieux de se taire et de battre sa coulpe. Tout n'est pas parfait dans le pacte Ayrault, loin de là. Mais, après avoir matraqué fiscalement les entreprises, le gouvernement reconnaît que le coût

du travail est, comme on dit aujourd'hui, "un sujet" (...). Jean-François Copé (...) se targue d'être le héros d'une droite dure, thatchérienne.

Les syndicats peuvent en rire : la droite française a toujours été incapable de faire des réformes de droite.

Ils peuvent aussi prendre la menace au sérieux et se dire qu'avec François Hollande ils ont la main tendue pour la dernière fois. Bref, il y a des semaines où on se dit que la France peut sortir de son immobilisme déprimant. »

LE FIGARO

"Le Figaro" : "Mieux vaut tard que jamais"

Extrait de l'éditorial du 7 novembre

« Il faut reconnaître au pacte de compétitivité en faveur des entreprises, présenté par Jean-Marc Ayrault, le mérite d'aller – mieux vaut tard que jamais – dans le bon sens. Bien sûr, tout n'est pas parfait (...). L'essentiel, le fondamental, c'est que l'on reconnaisse que le redressement de la compétitivité française passe par la bonne santé des entreprises. En France, sous un gouvernement socialiste, voilà qui est en soi un progrès considérable ! Cette conversion, même imparfaite, même tardive, mérite bien quelques encouragements. »

Le Front de gauche s'abstient sur le projet de budget pour 2013

"Nous sommes dans la majorité", réaffirme Pierre Laurent

Au moment du vote sur la loi de programmation budgétaire pour 2012-2017, les députés du Front de gauche se sont prononcés contre. Cette loi fixe le cadre de la réduction des déficits sur plusieurs années. Dans une interview à *L'Humanité* (12 novembre), Pierre Laurent, secrétaire national du PCF et coprésident du Front de gauche, explique le vote de son groupe sur ce texte : « *Parce qu'il se situe dans la droite ligne du traité de stabilité européen* », et menace de maintenir le vote contre de son groupe sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale qui « *n'est pas à la hauteur des urgences sociales, singulièrement dans les hôpitaux où la situation est devenue catastrophique* ». Le PCF vient de faire la proposition « *d'engager une campagne de terrain pour faire contrepoids à l'offensive libérale orchestrée par la*

droite et le Medef », une campagne qui prendrait la forme d'une mobilisation « *pour démontrer que des propositions alternatives à l'austérité existent et qu'il est possible de les mettre en œuvre* », ainsi que l'explique Pierre Laurent. Selon *L'Humanité* (13 novembre), cette proposition du PCF « *aurait de toute part reçu un accord* » dans le Front de gauche.

MAIS QUEL SENS CELA A-T-IL D'AFFIRMER : "NOUS SOMMES DANS LA MAJORITÉ" ?

Le 23 octobre, les députés du PCF et du Parti de gauche se sont, cette fois, abstenus sur la partie du budget 2013 déjà votée à l'Assemblée nationale.

Le budget 2013, c'est le premier budget à s'inscrire dans le cadre de la règle d'or, c'est le budget dont l'objectif affiché est de ramener à 3 % le déficit public dès l'an prochain...

Un budget de rigueur de 30 milliards d'euros que François Hollande lui-même a présenté comme l'effort de redressement « *le plus important depuis trente ans* ».

Une abstention que le député André Chassaigne, au nom de son groupe, a justifiée en ces termes : « *Nous exprimons les plus vives réserves. Aussi nous abstiendrons-nous sur cette première partie, dans l'attente d'évolutions significatives.* » Le gouvernement décide aujourd'hui des mesures drastiques de rigueur, il rejette tous les amendements du Front de gauche, mais il pourrait peut-être évoluer demain... estiment ces députés.

Quelques jours plus tard, Ayrault présente son pacte de compétitivité avec ses 20 milliards d'euros de cadeaux aux patrons. Et Pierre Laurent persiste et signe : « *Nous sommes dans la majorité...* »

Marie STAGLIANO ■

1^{er} déc. 2012 - Paris
Conférence pour l'UNITÉ et la RÉSISTANCE

Lire en page 4 des contributions de militants d'origines diverses

ÉDITORIAL

Et maintenant : la Sécu ?

Daniel Gluckstein, secrétaire national du POI

« *C'est n'est qu'une première étape mais elle va dans le bon sens (...). Notre effort a abouti. Nous avons convaincu les exécutifs de la nécessité de réduire le coût du travail.* »

Qui se félicite ainsi du « pacte de compétitivité » de Jean-Marc Ayrault qui prélève 20 milliards sur les familles ouvrières et les services publics, s'ajoutant aux 30 milliards décidés en septembre ?

Jean-François Pilliard, délégué général de l'UIMM (patronat de la métallurgie).

Qui salue « *un effort sans précédent de réduction des déficits* » et dénonce la pratique du « *Hollande bashing* » (en anglais « harcèlement médiatico-politique », contre Hollande) ? Le journal du capital financier *Les Echos*. La classe capitaliste appuie le gouvernement. Et cela, au-delà du pacte de compétitivité. « *Il faut absolument changer la façon dont on finance l'assurance maladie, les retraites ou la politique familiale (...). Le gouvernement en est d'ailleurs persuadé puisque Jean-Marc Ayrault a demandé au Haut Conseil du financement de la protection sociale d'examiner d'ici au 1^{er} mai plusieurs scénarios de réforme* », se félicite le délégué de l'UIMM.

C'est un fait : dans une lettre du 6 novembre, Ayrault enjoint M^{me} Mireille Elbaum de faire préparer par le Haut Conseil qu'elle préside (1) une réforme d'ensemble du financement de la Sécurité sociale. C'est le principe même de la solidarité ouvrière fondée en 1945 sur le salaire différé qui est dans la ligne de mire.

On comprend que les capitalistes s'en félicitent, eux dont c'est l'exigence affichée depuis plus de cinquante ans.

Pour les travailleurs et leurs organisations, la Sécurité sociale n'est pas n'importe quelle conquête. Arrachée par la mobilisation révolutionnaire à la Libération, elle a toujours cristallisé les plus grands conflits de classe (ordonnances de 1967, plan Juppé de 1995, retraites en 2010).

L'annonce pour 2013 d'une contre-réforme d'ensemble pose bien sûr le problème de l'indépendance des organisations, invitées à participer à sa mise au point dans le cadre du Haut Conseil.

Mais cela pose, d'abord et avant tout, la question de la responsabilité politique. Celle des dirigeants du Parti socialiste qui, s'étant fait élire sur le « changement », se sont placés d'eux-mêmes sous le joug du TSCG, prenant en charge toutes les exigences du capital financier.

Quant aux dirigeants du Parti communiste, effrayés de l'audace qui les a amenés sur quelques questions à se prononcer contre les propositions du gouvernement, ils s'empressent de rectifier, par la voix d'Eliane Assassi, présidente du groupe Front de gauche au Sénat : « *Nous appartenons à la majorité parlementaire.* »

Il reste que la défense de la Sécurité sociale concentre la nécessité de briser la « spirale grecque » dans laquelle le gouvernement nous entraîne, cette spirale faite de plans successifs, chacun préparant le suivant, dans l'effort démesuré et dérisoire d'honorer une dette fabriquée uniquement pour engraisser les spéculateurs.

Pour sa part, le bureau national du Parti ouvrier indépendant, réuni le 10 novembre, a tenu à réaffirmer « *sa totale indépendance vis-à-vis de tout gouvernement et toute majorité qui accepte de se faire l'instrument des diktats anti-ouvriers et antipopulaires de la troïka* ». C'est sur cette ligne, à la place qui est la nôtre, que nous aiderons au regroupement des forces, à la réalisation de l'unité nécessaire pour défaire la politique réactionnaire et anti-ouvrière du gouvernement Hollande-Ayrault.

(1) Composé de représentants de toutes les organisations syndicales et patronales, du gouvernement, du Parlement et des administrations de l'Etat.

1^{er} déc. 2012 - Paris

Conférence pour l'UNITÉ et la RÉSISTANCE

Contributions au débat

413 militants ouvriers de toutes tendances ont lancé un appel pour que se tienne, le 1^{er} décembre à Paris, une conférence nationale :

- Pour l'abrogation du TSCG
- Pour aider à réaliser l'unité
- Contre toute forme de "compromis historique"
- Pour en finir avec la troïka.

Après le comité confédéral national de la CGT

Mercredi 7 novembre, à l'issue du CCN de la CGT (comité confédéral national, qui rassemble tous les responsables d'unions départementales [UD] et de fédérations), Bernard Thibault a tenu une conférence de presse en présentant celui qui venait d'être désigné pour lui succéder, Thierry Le Paon.

Daniel Shapiro

Le plan, que venait d'annoncer le gouvernement, de 20 milliards d'euros de cadeaux aux patrons, a naturellement tenu une grande place dans cette conférence de presse.

Bernard Thibault a notamment déclaré : « La CGT conteste fortement les volets essentiels de ce plan et de ces aides. L'augmentation de la TVA va amputer le pouvoir d'achat. La diminution des dépenses publiques, cela veut dire la dégradation de la qualité des services publics et de nouvelles pressions sur les personnels. Toutes les entreprises vont recevoir des aides, y compris celles qui engrangent des profits, et cela va se cumuler avec les exonérations de cotisations sur les salaires de 1 à 1,6 fois le smic. Il faut que le gouvernement revoie sa copie. »

Et en fin de conférence de presse, Bernard Thibault a ajouté : « J'ai entendu des réactions disant : on a échappé au transfert de cotisations. Moi, j'ai tendance à dire qu'on va avoir les deux. On va avoir, ils vont avoir le beurre et l'argent du beurre. Nous, on dit stop ! »

Un point a visiblement soulevé débat dans la CGT : la décision de la direction confédérale de signer l'accord interprofessionnel sur le contrat de génération.

Signature de l'accord sur le contrat de génération

Dans plusieurs UD et fédérations, il y avait eu, dans les jours précédant le CCN, de larges discussions, amenant à des prises de position d'instances contre la signature de cet accord.

Ainsi, une UD a motivé comme suit sa prise de position : « Cet avis s'appuie à la fois sur : 1) les critiques que des camarades de la CE (commission exécutive — NDLR) ont fait valoir et qui portent essentiellement sur le mode de financement choisi pour ce nouveau type de contrat. 2) Les positions antérieures déjà affirmées par notre UD contre le pillage des cotisations sociales par les entreprises, soi-disant au nom de l'emploi, et prétendument d'un meilleur accès à celui-ci, ce qui s'est maintes fois avéré une imposture (...). Pourquoi faudrait-il toujours aider les entreprises à embaucher ? Et pourquoi cette aide devrait-elle se réaliser quasi systématiquement au détriment des ressources de la Sécurité sociale, des cotisations sociales qu'elle reçoit ? (...) Le désaccord est fondamental, la CGT ne peut cautionner cet accord. Ce ne serait certainement pas aider toute la CGT à se mobiliser contre le "choc de compétitivité", voulu par le Medef et mis en partition par le gouvernement, que d'apporter du crédit à cette thèse en signant un accord qui acte le besoin de baisser les cotisations pour créer de l'emploi. »

C'est sans doute cette discussion qui a amené la direction confédérale à décider d'assortir sa décision de signer l'accord de la rédaction d'un texte, puisque Bernard Thibault a été amené à préciser : « La CE confédérale signe l'accord sur le contrat de génération, tout en formulant un texte qui va être rédigé de réserve et d'insatisfaction sur certains points de l'accord. Il n'y a pas d'objectif de création d'emplois. Il ne serait pas aberrant que les parlementaires soient un peu plus exigeants. Les mécanismes d'exonération pourraient être plus ciblés en fonction des résultats. »

La journée d'action du 14 novembre

Tout le propos de Bernard Thibault, rendant compte du CCN, s'est conclu sur l'appel à participer à la journée du 14 novembre (appelée par la Confédération européenne des syndicats [CES] et, en France, en commun avec la CFDT, la FSU, l'UNSA et Solidaires).

Cette question du 14 novembre suscite des interrogations et de nombreuses préoccupations. Dans des discussions récentes, des militants indiquent :

« Bien sûr, on ne peut pas ne rien faire. J'irai manifester, déjà, pour marquer ma solidarité avec les travailleurs espagnols, portugais et grecs en grève générale ce jour-là contre les plans d'austérité. Mais je m'interroge sur cette journée de la CES qui affirme "soutenir les efforts d'assainissement budgétaire". Et manifester avec la CFDT qui se prononce pour l'augmentation de la CSG, cela pose un problème majeur. On sait bien que ce n'est pas comme ça qu'on pourra s'en sortir. Le plan de 20 milliards de cadeaux aux patrons vient de nous tomber dessus. On ne peut pas ne pas réagir. Mais une journée d'action, est-ce que ça fera reculer le gouvernement ? Il va bien falloir tout mettre en œuvre pour contrer ce plan. »

Cette discussion va de toute évidence se poursuivre après le 14 novembre. ■

De nombreux militants sont préoccupés par la réforme des statuts de la confédération

Un autre sujet de préoccupation important pour de nombreux militants de la CGT était la réforme des statuts de la confédération. La direction confédérale voulait soumettre une réforme d'ampleur au prochain congrès confédéral en mars 2013. En particulier, il était proposé d'introniser, comme instances de base de la CGT, les syndicats dits « multiprofessionnels », pouvant cotiser à plusieurs fédérations différentes. Or les fédérations sont fondées historiquement sur des statuts et des conventions collectives. Inscrire dans les statuts confédéraux l'existence de syndicats multiprofessionnels, cela aurait abouti à déconnecter la structure d'un syndicat du statut ou de la convention collective dont dépendent les salariés.

Finalement, à l'issue de la discussion menée au CCN, les principales questions qui devaient faire l'objet d'une réforme des statuts sont reportées, puisque Bernard Thibault, répondant à une question, a simplement annoncé : « Les modifications de statut visent simplement à une mise en conformité avec la loi. Elles ajoutent de plus des règles pour solutionner les problèmes quand il y a des conflits entre organisations. Il s'agit de modifications limitées ne suscitant pas de débat politique. C'est pourquoi je n'en avais pas parlé dans mon introduction. » L'attachement des militants au respect du fédéralisme, au respect des statuts et conventions collectives, au respect des instances élues, marque de toute évidence la situation dans la CGT. ■ D. S. ■

Seine-Saint-Denis



La parole à...

Fethi Chouder,
militant du Parti de gauche,
Aubervilliers

Quelle appréciation portes-tu sur la politique du gouvernement aujourd'hui ?

Je pense que tous les citoyens qui attendaient le changement sont aujourd'hui en proie à une terrible désillusion. Hollande leur avait fait une promesse forte, celle de tourner la page du sarkozysme. Mais force est de constater que sur bien des sujets, il perpétue la politique de son prédécesseur. Et cela, tant dans la méthode que dans les idées. La ratification du traité TSCG dans sa forme originelle, la totale adhésion aux plans sociaux de PSA, ou, plus récemment, l'attaque par gaz lacrymogènes dirigée contre les manifestants venus défendre leurs emplois au Mondial de l'automobile, en sont des exemples édi-

“J'attends des orientations claires à prendre pour lutter tous ensemble contre l'austérité”

fiant. Quant aux emplois d'avenir, ils n'en portent que le nom. Je vois mal en effet comment des contrats d'un an pourraient être propices à la formation et à l'émanicipation des jeunes.

Mais les parlementaires du Front de gauche ont voté pour les emplois d'avenir...

Pas tous, puisque les sénateurs se sont abstenus. Mais le vote des députés du Front de gauche en leur faveur est en effet un choix pour le moins curieux, dans la mesure où la majorité gouvernementale a rejeté tous les amendements significatifs visant à les améliorer. Quoi qu'il en soit, il est absolument hors de question que, dans un département comme le nôtre, où nous manquons cruellement de professeurs, les emplois d'avenir, tels qu'ils sont définis aujourd'hui, soient une variable d'ajustement pour en obtenir plus.

Tu es délégué à la conférence nationale du 1^{er} décembre. Qu'en attends-tu ?

J'en attends des orientations claires à

prendre pour lutter tous ensemble contre l'austérité. Il faudra également que nous prenions tous l'engagement ferme de nous battre aux côtés des travailleurs pour défendre leurs intérêts. Enfin, le TSCG est un traité dont l'abrogation doit être affichée comme un de nos objectifs majeurs. Voilà les trois grandes choses que j'attends de cette conférence.

Le POI a décidé d'ouvrir son IV^e Congrès à d'autres militants. Qu'en penses-tu ?

Cette décision témoigne d'un esprit unitaire exemplaire, et j'espère que les autres partis, y compris celui auquel j'appartiens, en viendront à faire de même. Selon moi, un congrès doit être un moment de débat permettant aux militants anticapitalistes de divers horizons de confronter leurs différences, de les cultiver, tout en apprenant à souligner leur base idéologique commune. C'est quelque chose d'extrêmement important pour développer cette unité qui nous mènera demain, j'en suis convaincu, à la victoire.

Propos recueillis le 3 novembre ■

Réactions

Enseignants, ils préparent la conférence nationale du 1^{er} décembre

Martine Clodoré et Arnaud Albarède,
syndicalistes au lycée Jean-Jaurès, à Montreuil
(Seine-Saint-Denis)

Vous avez décidé d'être signataires de l'appel à la conférence du 1^{er} décembre. Pourquoi ?

Syndicalistes dans notre lycée, nous sommes partie prenante du comité montreuillois contre la ratification du TSCG, qui regroupe des militants d'origines très diverses : militants du PCE, du PG, du POI, syndicalistes de la CGT, de la FSU, de FO (...).

Dans l'enseignement, le ministre Peillon prépare une loi qui vise à faire exploser le caractère national de l'école, en mettant en avant l'autonomie des établissements, régionalisation des conseillers d'orientation-psychologues ou de l'ensei-

gnement professionnel, projets éducatifs locaux obligatoires...

Déjà qu'avec la réforme du lycée et les suppressions de postes confirmées par Peillon, les conditions de travail des enseignants et des élèves se sont largement détériorées, que le bac national et anonyme est remis en cause, notamment par l'introduction du contrôle en cours de formation en langues vivantes...

La question de la grève pour le retrait de ces projets sera posée, et la discussion politique qui vise à renforcer tout segment d'unité sur la base des revendications des travailleurs ne pourra qu'être utile (...). ■

Théâtre Paris-Villette

“La situation n’a que trop duré”

Dans un nouveau communiqué de presse, les personnels techniques, administratifs et artistiques, permanents et intermittents, déclarent : « *La légitimité de ce combat* (celui contre la fermeture du théâtre, pour le maintien de la programmation — NDLR), *qui dépasse le sort du Paris-Villette, et touche à la défense du théâtre de création, est renforcée par le soutien au théâtre Paris-Villette de nombreuses personnalités du monde du théâtre qui n’ont pas été directement impliquées dans l’histoire de ce lieu.* »

Et le communiqué de poursuivre : « *La situation n’a que trop duré. Il est temps que la puissance publique prenne ses responsabilités et qu’une sortie de crise par le haut aboutisse. (...) Malgré la situation toujours précaire du théâtre, les représentations du spectacle Dark Spring de Bruno Geslin sont maintenues jusqu’à nouvel ordre.* »

Ils sont soutenus par les syndicats CGT et FO des artistes, le syndicat CGT des personnels techniques et administratifs, la fédération FO du spectacle et le Syndeac Ile-de-France.

Malgré déjà deux rassemblements, l’un le 17 octobre à l’Hôtel de Ville, et l’autre au ministère de la Culture le 6 novembre, mairie et ministère refusent de satisfaire les demandes des personnels.

IL MANQUE 300 000 EUROS AU THÉÂTRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE POUR “FONCTIONNER NORMALEMENT”

Le tribunal de commerce a, quant à lui, refusé la liquidation souhaitée par la mairie et accordé trois nouvelles semaines, permettant ainsi la poursuite de l’activité du théâtre.

Comme l’explique le communiqué des personnels, ce qui se joue avec ce conflit, c’est « *la défense du théâtre de*

création », à Paris. Asphyxié, le Lavoisier Moderne Parisien (XVIII^e arrondissement) a déjà fermé. Le Tarmac (XIX^e) et le Théâtre de l’Est parisien (XX^e) ont eux été « mutualisés ».

A Paris, trois autres théâtres de création sont également en difficulté, en raison de subventions insuffisantes. Le théâtre Silvia Monfort (XV^e), le théâtre de la Cité internationale (XIV^e) et le théâtre de la Bastille (XI^e).

Il manque 300 000 euros au théâtre de la Cité internationale pour « fonctionner normalement ».

Malgré de grands succès les années passées, le directeur du théâtre de la Bastille déclare quant à lui : « *Nous n’y arrivons pas* ». Et d’ajouter : « *Si la mairie ne le comprend pas, elle va créer la mort à Paris* » (1).

Il est clair que Bertrand Delanoë (PS) applique déjà à Paris les coupes budgétaires exigées par le nouveau traité européen. Ecoles, services sociaux, hôpitaux entiers, et maintenant théâtres, devraient disparaître. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Ni les habitants ni les salariés n’acceptent. Ceux du théâtre Paris-Villette, mobilisés depuis plus d’un mois et demi, malgré des conditions de plus en plus précaires, exigent « *que la puissance publique prenne ses responsabilités et qu’une sortie de crise par le haut aboutisse* ». Cela par le maintien du théâtre, le maintien de sa programmation, le maintien de tous les emplois et le paiement immédiat des salaires.

Correspondant ■

(1) *Le Monde*, 25 octobre 2012.



Photo DR
La Direction générale des finances publiques à Bercy.

Pacte de compétitivité

Les conséquences pour la Direction générale des finances publiques

Le 6 novembre, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a présenté un nouveau plan de rigueur, le « pacte national pour la croissance, la compétitivité et l’emploi ». Vingt milliards de crédits d’impôt (principalement d’impôt sur les sociétés) sont accordés aux patrons. Cette mesure est financée par dix milliards provenant de l’augmentation de la TVA et dix milliards de coupes supplémentaires dans les dépenses publiques.

La Direction générale des finances publiques (DGFiP, administration issue de la fusion des Impôts et du Trésor public) sera impactée à plusieurs titres : elle aura à gérer et à contrôler l’usine à gaz du nouveau crédit d’impôt, à gérer et contrôler les relèvements de TVA et, comme administration d’Etat, elle subira de plein fouet les conséquences de la nouvelle réduction de la dépense publique. Déjà, les services de la DGFiP ont perdu 25 000 emplois depuis 2002. Pour l’année 2013, 2 023 suppressions d’emplois sont programmées en application du budget d’austérité. Les services sont déjà exsangues. Les nouvelles coupes claires découlant du pacte de compétitivité se traduiront les prochaines années à la DGFiP par encore moins de fonctionnaires et de moyens pour exercer l’ensemble des missions : assiette, recouvrement et contrôle de l’impôt, comptabilité de l’Etat, des collectivités locales et des hôpitaux. Moins de moyens humains et matériels pour lutter contre la fraude, qui est évaluée à environ 50 milliards d’euros par an. Le patronat et les plus fortunés peuvent se frotter les mains. Cela veut dire également : moins de moyens humains et matériels pour accueillir et renseigner les contribuables. Déjà, devant les centres des finances publiques, les files d’attente s’allongent. Il faut parfois attendre plus de trois heures avant d’accéder au guichet. Avec angoisse, les agents voient leurs conditions de travail se détériorer. Ils n’ont plus la possibilité d’accomplir leurs missions de service public. Les restructurations qui se sont

enchâînées ces dernières années et celles qui se profilent dans le contexte de la « modernisation de l’action publique » et de l’acte III de la décentralisation (mobilité interministérielle, transferts de personnels, fermetures de trésoreries, externalisation-privatisation...) mettent en péril l’organisation même de la DGFiP comme administration nationale à réseau déconcentré.

CE NE SONT PAS LES RAISONS QUI MANQUENT DE FAIRE GRÈVE À LA DGFiP AUJOURD’HUI

Le 27 novembre, les agents de la DGFiP sont appelés à la grève par leurs syndicats Solidaires, CGT, FO, CFDT, CFTEC, UNSA, CGC. Ce ne sont pas les raisons qui manquent de faire grève à la DGFiP aujourd’hui. Cependant, le tract d’appel intersyndical suscite des interrogations. En effet, comment comprendre qu’il ne formule aucune revendication et propose aux agents de se mobiliser pour... « *imposer le changement à la DGFiP* » ? Comment ne pas s’étonner qu’il ne dise mot sur l’acte III de la décentralisation et la « modernisation de l’action publique » mis en place par le gouvernement pour développer la mobilité interministérielle et donner de nouveaux pouvoirs aux régions ? Comme si les agents de la DGFiP, fonctionnaires d’Etat, n’étaient pas au premier chef concernés !

Dans cette situation, il n’y a pas d’autre voie pour les agents des finances publiques que de définir avec leurs organisations syndicales leurs revendications précises et de réaffirmer notamment leur volonté de préserver leurs missions, leur statut de fonctionnaire d’Etat et leurs statuts particuliers d’agents des finances publiques, en toute indépendance par rapport au gouvernement et à sa prétendue politique de « changement ». Ne retrouve-t-on pas là les problèmes soulevés par les initiateurs de la conférence du 1^{er} décembre, qui les ont amenés à mettre en avant la nécessité de l’unité contre l’austérité et le refus du « *compromis historique* » cher à Hollande ?

Correspondants ■



Photo DR

Communiqué du comité départemental du Rhône du POI

Privatisation de l’eau : que vont voter les élus des groupes PS et PCF au conseil de communauté du Grand Lyon ?

Le conseil de communauté du Grand Lyon examine ce 12 novembre 2012 plusieurs délibérations concernant la gestion de l’eau, l’une d’elles notamment fixant le « cadre stratégique de la nouvelle politique publique de l’eau », ainsi qu’une « délibération de principe pour le lancement d’une délégation de service public de production et de distribution d’eau potable ».

Des mois d’audits, de consultations et autres débats s’apprennent donc à accoucher... du maintien de la privatisation de l’eau, et donc du pillage des habitants du Grand Lyon ! (...)
Dès le 15 février dernier, le comité de Lyon du POI s’était interrogé : « *S’en remettre — comme nous y invitent dans un appel commun PS, PCF, PG, EELV, NPA, etc. — à la “renégociation” du contrat, aux audits (par ailleurs déjà décidés par Gérard Collomb) ou aux “débat citoyens”... pour 2015, conduirait-il à autre chose que permettre de gagner du temps et finalement de préserver les parts de marché de Veolia et Suez, comme le suggère Gérard Collomb ? (...). Alors, ne s’agit-il pas de se rassembler pour exiger : — suppression de l’abonnement, tout de suite ! — retour immédiat du service de l’eau en régie municipale directe assurée par des agents territoriaux publics ! »
Force est de constater que (...) notre appel, répété à plusieurs reprises, est resté sans réponse.*

Qu’en sera-t-il aujourd’hui ? Un rassemblement est organisé devant le siège du Grand Lyon au moment de la séance du conseil de communauté par le collectif des états généraux du service public du Rhône, collectif qui se prononce pour le « *retour en régie publique de l’eau* », avec la proposition suivante : « *Faisons entendre notre voix, demandons des comptes à nos élu-e-s !* »

N’EST-IL PAS TEMPS DE DIRE CLAIREMENT À M. COLLOMB : STOP ! LES PRIVATISATIONS, CELA SUFFIT !
Précisément, parmi les membres de ce collectif, plusieurs partis ont des élus au conseil de communauté : PCF, PG, Europe Ecologie-Les Verts, GAEC. Ils représentent trente élus sur cent cinquante, une part non négligeable de la « majorité » du président Collomb (notamment lors des votes du budget). Chacun sera donc attentif au nombre de votes « contre » qui vont s’exprimer aujourd’hui.
Fin octobre, au comité technique paritaire, les élus du groupe PS ont approuvé le maintien de la privatisation, et l’élu du groupe communiste ne s’y est pas opposé, alors que la totalité des organisations syndicales (CGT, CFDT, CFTEC, CGC et FO) votait contre ! (...)
Pour notre part, nous pensons qu’il n’y a pas de place pour un double langage. Les élus doivent effectivement rendre des comptes à la population, comme les partis dont ils portent les mandats (1).

Nous sommes pour l’unité et la résistance contre les privatisations et toutes les mesures d’austérité découlant de la dictature de la troïka Union européenne-BCE-FMI et du TSCG, prises par le gouvernement Hollande-Ayrault ou les collectivités territoriales (...). C’est pour y contribuer que nous appelons à rejoindre les comités qui préparent la conférence nationale du 1^{er} décembre pour l’unité et la résistance contre la dictature de la troïka et du TSCG.

Car, un peu plus tôt, un peu plus tard, il faudra bien que cesse le consensus qui, en France, permet la poursuite des plans d’austérité dans le cadre de l’« alternance » politique, et qui, à Lyon, autorise Gérard Collomb à poursuivre son oeuvre de destruction des services publics.

(1) Nous ne sommes pas les seuls à le penser. Ainsi, la section du PCF de Pierre-Bénite note sur son blog : « *Il est dommage que cet aspect de la démocratie n’ait pas été soulevé dans la question orale posée par les élus communistes (au président Collomb) lors de la séance du 8 octobre. Car tout l’enjeu se résume entre deux positions fondamentales contradictoires voire antagoniques, ou l’on continue la gestion privée de l’eau comme le souhaite le président PS, ou l’on retourne à une gestion publique et directe de l’eau pour laquelle nous combattons.* »

Lire également à ce sujet, en page 8, le “point de vue” après le bureau national du POI.

Chronique

POLITIQUE

Projets Peillon : rien n'est joué

Laurence Fayard

Moins d'une semaine après l'annonce par Jean-Marc Ayrault des mesures retenues par le gouvernement pour son « *pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi* » — dont 10 milliards d'euros de nouvelles coupes dans les crédits des ministères et les services publics —, le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, a reçu le 12 novembre les fédérations syndicales de l'Éducation nationale. Il leur a présenté son projet de loi d'orientation pour l'école qui devrait être soumis au Conseil des ministres en janvier. Ce projet confirme totalement la volonté du gouvernement d'abandonner aux régions l'orientation scolaire et la carte des formations professionnelles, de renforcer « l'école du socle », substituant les « compétences » aux connaissances et à la reconnaissance des qualifications acquises et dérogeant aux programmes nationaux d'enseignement et au statut de fonctionnaire d'État des enseignants. Avec cette nouvelle loi, l'école serait éclatée en autant d'établissements autonomes sous contrats d'objectifs avec les collectivités locales dans le cadre de projets éducatifs locaux. Mais voilà, le ministre ne peut parvenir à faire passer de telles mesures sans réaliser le « pacte social », c'est-à-dire sans associer les organisations syndicales à leur élaboration. Or, à cette étape, le ministre ne peut pas se prévaloir d'un consensus. C'est ce qu'exprime, par exemple, la pétition et le communiqué de presse communs des syndicats SNES, FO, CGT et SUD contre le transfert de l'orientation scolaire aux régions. Et même sur le projet de refonte des rythmes scolaires que le ministre veut mettre en œuvre dès la rentrée 2013, rien n'est joué. Il se heurte à l'exaspération et aux revendications des enseignants du primaire qui ne veulent pas qu'on touche à leurs conditions de travail, à leur salaire et à leur statut. Il se heurte aussi à une fronde des élus dont les communes, déjà étranglées financièrement, devraient prendre en charge les heures consacrées aux activités périscolaires. A tel point que l'Association des maires de France, pourtant favorable au projet, demande, dans un communiqué, un report de deux ans de la réforme, dont elle estime que « *l'application à la rentrée 2013 serait trop juste pour permettre aux communes de se préparer correctement* ».

Éducation nationale

Pourquoi l'orientation est-elle au centre de tous les discours sur la « compétitivité » ?



Photo DR

Françoise Martin

Avec la grande capacité dont disposent le patronat et ses partenaires pour déguiser leurs plans de destruction, l'orientation est présentée comme la baguette magique qui serait capable d'ouvrir aux jeunes et plus généralement aux salariés, les portes des métiers « d'avenir », porteurs d'emploi et de sécurité. C'est tout le contraire qui, en réalité, lui est demandé : trier en direction des filières privilégiées localement par les entreprises dans les « bassins » et « territoires », privilégier l'apprentissage au détriment de la formation professionnelle initiale, prendre en charge les reconversions au gré des besoins des entreprises sous le prétexte de « *l'orientation tout au long de la vie* ».

L'orientation scolaire, une mission de l'État

L'orientation scolaire est jusqu'ici prise en charge, au sein de l'Éducation nationale, dans cinq cents centres d'information et d'orientation (CIO) par des personnels qualifiés, fonctionnaires d'État, les conseillers d'orientation-psychologues, dont le nombre ne cesse de diminuer (1). Au fil des années, sous la pression des entreprises, on a assisté à la multiplication d'organismes divers : missions locales, permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) dont la fonction majeure était, sous couvert d'insertion des jeunes, de pourvoir aux stages divers et formations précaires. De la même façon, alors que l'Agence pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), principale organisation de formation des adultes, voyait ses moyens réduits, le gouvernement précédent a procédé au transfert des psychologues de l'AFPA chargés de l'orientation vers Pôle emploi, organisant la destruction de leur statut et du service rendu aux stagiaires au sein de l'AFPA. A l'heure de la réduction du coût du travail, l'orientation et la formation professionnelle initiale sont plus que jamais sur la sellette.

Le projet du gouvernement : « Le service territorialisé d'orientation tout au long de la vie »

Dans la suite de l'accord Ayrault-ARF (Association des régions de France), le pacte de compétitivité arrêté par le gouvernement prévoit de créer un « *service territorialisé d'orientation tout au long de la vie* », qui se substitue au « *service public d'orientation* » mis en place par le gouvernement Sarkozy-Fillon contre le service de l'Éducation nationale. La motivation officielle en est la suivante : « *Notre système éducatif forme trop de jeunes peu qualifiés et pas assez de jeunes qualifiés pour les besoins de notre économie à horizon 10 ans* » (levier n° 6, pacte de compétitivité). On ne fera croire à personne que le gouvernement, pas plus que le capital financier, serait à même de définir les « besoins » à un horizon de dix ans ! En revanche, immédiatement, les entre-

prises (M^{me} Parisot vient de le dire clairement) ont des besoins : des salariés adaptables, c'est-à-dire corvéables qui ne seraient plus rémunérés selon leur qualification et qui disposeraient d'un « *compte individuel de formation* ».

« Assurer une évaluation permanente de l'adaptation de l'offre des formations aux besoins de compétences des employeurs » (décision n° 20, pacte de compétitivité). Tout est dit. La formation professionnelle initiale comme la formation professionnelle des adultes, ainsi que l'orientation, ne doivent obéir qu'au seul et unique critère de la diminution du coût du travail. Un des outils de la diminution du coût du travail, outre la diminution des charges patronales, c'est de décrocher la rémunération de la qualification (conventions collectives). Les formations traditionnelles débouchant sur des qualifications reconnues sont donc à abattre, de même que l'orientation scolaire parlant métiers et diplômes, au profit d'une orientation et d'une formation professionnelle « territorialisées », c'est-à-dire soumises aux bassins d'emploi (entendez : aux entreprises locales).

Un nouveau statut de fonctionnaire ?

Dans le même temps, le gouvernement réaliserait une opération non négligeable pour la remise en cause du statut de la fonction publique, en créant un précédent, le statut conventionnel. En effet, les intentions du projet de loi Peillon ne prévoient pas un transfert des personnels d'orientation au sens de ce qui s'est produit pour les TOS (*techniciens et ouvriers de service — NDLR*) en 2003. Le ministre, s'inscrivant dans l'acte III de la décentralisation, annonçait le 16 octobre dernier la mise en place du « *service public territorialisé de l'orientation* », avec des personnels sous autorité administrative de l'État et, « *pour partie* », sous tutelle fonctionnelle des régions (double autorité), les missions et horaires de ces personnels pouvant être définis « *conventionnellement* » par le recteur et l'autorité régionale. Les missions et les conditions de travail de fonctionnaires d'État définies partiellement par « convention » au niveau régional, cela n'existe

Lycées professionnels

Recul de la région Ile-de-France

La région Ile-de-France avait présenté un plan d'investissement pour les lycées et les lycées professionnels qui prévoyait notamment la fermeture de six lycées municipaux à Paris. Ce plan avait été proposé par la vice-présidente chargée des lycées, M^{me} Zoughebi, membre du PCF. Devant la protestation des enseignants réalisant l'unité de leurs trois syndicats académiques (SNETAA-FO, SNUEP-FSU et CGT Educ'Action), la région a réécrit son plan et présenté une nouvelle mouture dans laquelle il n'y a plus les fermetures programmées. Nous y reviendrons.

pas. C'est une invention forcément contradictoire au statut de fonctionnaire d'État et aux garanties qu'il offre, tant pour les personnels que pour le service rendu.

La partie n'est pas jouée !

En 2003, sur la base du rapport Maurois, le gouvernement avait prévu le transfert aux régions des conseillers d'orientation-psychologues et de leurs missions.

Les organisations syndicales représentant les personnels d'orientation, à l'exception de la CFDT, favorable au transfert, ont alors organisé dans l'unité la mobilisation des personnels sur leur revendication commune : « *Nous voulons rester fonctionnaires d'État* », contraignant le gouvernement à abandonner le projet. Nul doute que le front commun des organisations syndicales sur une revendication claire et précise a été un atout majeur qui reste toujours présent dans la mémoire des personnels.

C'est ainsi que, face à l'annonce du ministre Peillon, les mêmes organisations syndicales (toujours sans la CFDT favorable au projet) se sont de nouveau réunies pour adopter une plateforme dénuée de toute ambiguïté. Le consensus souhaité par le ministre Peillon sur son projet de loi, sur ce sujet comme sur d'autres, a fait long feu. ■

(1) Un conseiller remplacé sur cinq départs à la retraite, 1 650 postes perdus ces dernières années ; des dizaines de CIO fermés ou « regroupés ». Un COP est désormais censé suivre 1 700 élèves du second degré !

Communiqué de presse des syndicats SNES-FSU, CGT Educ'Action, Sud Education et FNEC FP-FO (extraits) « Le ministère de l'Éducation nationale brade son service public d'orientation ! »

Le ministre de l'Éducation a annoncé le 16 octobre les mesures qu'il comptait inclure dans le projet de loi sur la refondation de l'École concernant le service public territorialisé d'orientation. Celles-ci ont recueilli une forte opposition du SNES-FSU, de la CGT Educ'Action, de Sud Education et de la FNEC FP-FO (...).

Cette décentralisation des CIO s'accompagnerait d'une remise en cause des missions et du statut des personnels.

En effet, la décision de faire passer les personnels sous une double autorité, État et région, inaugurerait un nouveau style de fonctionnaires, dépendant de l'Éducation nationale le matin et de la région l'après-midi ! Les conflits de priorité, de qualité du travail et le non-respect des missions et des conditions d'exercice seraient nécessairement au rendez-vous. Ce sont les élèves qui feraient, les premiers, les frais de cet écartèlement, puisque les personnels, normalement formés et qualifiés pour les accompagner, les conseiller, contribuer à leur réussite, seraient encore moins présents dans les établissements scolaires (...).

L'intersyndicale des CO-Psy et des DCIO (1) juge ses propositions très graves pour l'avenir de l'orientation scolaire et du service public d'éducation et d'orientation. Elle appelle les personnels à se réunir dès la semaine de la rentrée en assemblée générale, à informer largement les parents et les élus, à signer et faire signer la pétition intersyndicale et à intervenir en direction des recteurs et du ministre. Le réseau des CIO doit être maintenu dans l'Éducation nationale.

Les CO-Psy et les DCIO doivent continuer à exercer la totalité de leurs missions dans les établissements scolaires et les CIO (...). Si ces intentions étaient maintenues dans le projet de loi, l'intersyndicale appellera les personnels à une mobilisation nationale pouvant s'inscrire dans un cadre d'actions plus large.

(1) Conseillers d'orientation-psychologues et directeurs de centres d'information et d'orientation.

LA POSTE > Après le suicide d'un postier

Déclaration des organisations syndicales "Nous ne pouvons continuer à travailler aux suites du Grand Dialogue dans ces conditions"

Après le suicide d'un guichetier âgé de 55 ans dans son bureau de poste à La Fère (Aisne), les organisations syndicales de La Poste (FAPT-CGT, SUD, FO COM, CFDT, CFTC, CFE-CGC et UNSA) ont rendu publique une déclaration commune adressée à la direction de La Poste. Elles y mettent en cause les « réorganisations, les suppressions d'emplois », et annoncent leur sortie de la « commission du grand dialogue social de La Poste », présidée par Jean Kaspar — ancien secrétaire général de la CFDT —, en l'absence d'ouverture de véritables négociations sur les revendications.

Elles concluent ainsi leur déclaration : « Nous demandons l'arrêt des réorganisations et des suppressions d'emplois tant qu'un bilan des expérimentations sur la "conduite du changement" n'aura pas été fait comme prévu initialement.

Nous ne pouvons continuer à travailler aux suites du Grand Dialogue dans ces conditions. Nous ne participerons donc pas à la commission de dialogue social de ce jour et sommes toujours demandeurs de l'ouverture de véritables négociations et de mesures immédiates pour les postières et les postiers. »

Moselle > Régime minier

Trois cent cinquante retraités et veuves de mineurs se rassemblent



A l'appel de la fédération régionale CGT des mines de fer et de sel de Lorraine, trois cent cinquante retraités mineurs et veuves de mineurs se sont rassemblés à Aumetz, le 8 novembre 2012, pour le rétablissement du régime minier de Sécurité sociale.

Après la présentation d'un rapport sur la situation par Geneviève Marchal, membre du secrétariat de la fédération et responsable du collectif CGT des veuves et femmes de mineurs, une large discussion s'est ouverte, et Jean Markun a présenté, en particulier, le combat des mineurs noirs en Afrique du Sud pour lesquels 518 euros de soutien financier ont été collectés.

A la fin du rassemblement, une déclaration a été votée à l'unanimité pour demander notamment :

- l'abrogation du décret du 30 août 2011 qui met fin au régime minier ;
- le rétablissement du régime minier, de la gratuité, de la proximité ;
- la restitution des 17 % de rattrapage du pouvoir d'achat pour les mineurs, devenus plus de 30 % aujourd'hui.

"Nous voulons apporter une lueur d'espoir dans cet océan de difficultés"

La désintégration brutale de la Sécurité sociale des mineurs annonce les prémices de celle du régime général et local (...). Grâce à la combativité des mineurs retraités, des veuves, des femmes retraitées, nous avons réussi à récupérer le remboursement des frais de transport et des cures (...).

Ce que nous exigeons, ce n'est pas un moratoire pour discuter de l'avenir des personnels et de celui de l'hôpital de Freyming-Merlebach, c'est la volonté pour ce gouvernement de revenir sur l'éclatement de la Sécurité Sociale minière, de rétablir l'unicité de la structure qui était un véritable système de Sécurité Sociale (...). Avec la fédération des mineurs et des veuves retraités, des femmes retraités, nous voulons apporter, avec la connaissance de nos problèmes, une lueur d'espoir dans cet océan de difficultés. Nous proposons de nous rendre, par de fortes délégations, auprès de nos élus nationaux sur cette base.

Extraits du rapport sur la situation par Geneviève Marchal

Rapport annuel 2011 du Secours catholique

"Depuis dix ans, la grande pauvreté s'est durablement installée dans le pays"

Selon le rapport annuel 2011 du Secours catholique intitulé « Regards sur 10 ans de pauvreté », rendu public le 8 novembre dernier, depuis dix ans, la grande pauvreté s'est durablement installée dans le pays et s'est féminisée.

En 2011, parmi les 1 422 000 personnes accueillies, dont 668 000 enfants, 94 % vivaient sous le seuil de pauvreté (60 % du niveau de vie médian, soit 964 euros par mois en 2010) et 68 % sous le seuil de très grande pauvreté (644 euros en

2010). Il n'est pas rare que les mêmes personnes soient contraintes de fréquenter la structure pendant trois, quatre ou cinq ans.

Le Secours catholique reçoit de plus en plus de femmes (57 % en 2011, contre 50 % en 2001).

Environ 60 % des ménages rencontrés ont des impayés. Dans 40 % des cas, ils concernent le loyer ou l'énergie. 66 % des bénéficiaires du Secours catholique étaient au chômage en 2011.

Université

Elections aux CROUS

Les enjeux des négociations sur les aides aux étudiants

Le 18 septembre, Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a annoncé l'ouverture de négociations en décembre, après les élections aux Crous (1), appelant à « remettre à plat l'ensemble des aides ». Mais à un mois de la tenue de ces négociations, aucune autre information n'a été communiquée.



Guillaume Zarka

La ministre avait cependant lâché ce qui semble être, en apparence, l'objectif du gouvernement : « Il faudra sûrement élargir le champ des boursiers ». Elle précisait également que les négociations porteraient sur l'instauration d'une « allocation d'étude », sans plus de précisions.

POURQUOI UN TEL SILENCE ?

Ainsi, ces négociations seraient censées aboutir à une amélioration du système actuel, vers une augmentation du nombre de bourses et du montant de ces aides. Tout cela serait très positif, mais il y a de quoi être circonspect : pourquoi un tel silence ? Si le gouvernement s'apprête à prendre de telles mesures, pourquoi ne pas communiquer dessus ?

On peut d'autant plus se poser de questions quand on sait que ce même gouvernement est engagé dans une politique d'austérité, coupant à la hache dans tous les budgets. Et il s'apprête, sans aucune contrepartie, à donner des millions pour augmenter les bourses ?

VERS LA REMISE EN CAUSE
DU TARIF RÉDUIT AU RESTO-U

Depuis 1955, le système d'aides aux étudiants est fondé sur deux types d'aides : les aides directes et individualisées (les bourses) et les aides indirectes et égales pour tous les étudiants (principalement aujourd'hui le tarif réduit dans les resto-U).

Alors que le gouvernement prétend vouloir « remettre à plat toutes les aides », il ne mentionne pourtant jamais l'avenir de l'aide indirecte, égale pour tous.

Un silence qui interpelle et laisse craindre une forme de « donnant-donnant » : le gouvernement accepterait d'augmenter légèrement le nombre et le montant

L'AJR alerte tous les étudiants "Pas touche aux Crous !"

Dans un tract soumis à signature, l'AJR alerte tous les étudiants et demande notamment :

- « — Pas touche aux Crous !
- Maintien des aides directes et indirectes !
- Non à l'augmentation des tickets de resto-U et des droits d'inscription »

Le gouvernement accepterait d'augmenter légèrement le nombre et le montant des bourses, mais, en contrepartie, remettrait définitivement en cause l'aide indirecte, en particulier le tarif réduit du resto-U.

des bourses, mais, en contrepartie, remettrait définitivement en cause l'aide indirecte, en particulier le tarif réduit du resto-U. Déjà, dans certains resto-U, un système de points a été mis en place, ce qui aboutit à ce que, tout en payant plus cher que l'année dernière (désormais le prix est de 3,10 euros), on mange en réalité moins. Pour avoir un repas complet, il faut payer jusqu'à 85 centimes de plus !

LA QUESTION CENTRALE
DE L'AUGMENTATION
DES FRAIS D'INSCRIPTION

Mais ce qui semble être l'enjeu majeur, derrière ces négociations, c'est bien l'augmentation des frais d'inscription. En effet, le gouvernement, au nom de l'autonomie des universités, ne veut-il pas avancer vers une « libéralisation » des frais d'inscription (c'est-à-dire leur augmentation), que les miettes lâchées pour les boursiers compenseraient à peine ?

C'est en tout cas ce que dit clairement le président de Paris-I : « Si on les augmentait (les frais d'inscription) ne serait-ce que de 100 euros — tout en repensant en parallèle le système de bourses — cela nous permettrait de boucler nos budgets beaucoup plus facilement ! » Ainsi, les légères augmentations concernant les bourses (auxquelles d'ailleurs seulement 20 % des étudiants ont accès...) ne serviraient qu'à faire passer la pilule de l'augmentation des frais d'inscription !

Engagée dans les élections aux conseils d'administration des Crous de novembre, l'Unef réclame la « refonte du système d'aide actuel » et demande donc l'instauration d'une « allocation d'autonomie » en priorité destinée aux étudiants les plus délaissés. N'est-ce pas se placer exactement sur le terrain du gouvernement en lui laissant la porte ouverte, en entretenant la confusion ? Au contraire, l'heure est à la clarté.

C'est en ce sens que l'Alliance des jeunes révolutionnaires (AJR) lance une campagne d'alerte à l'adresse de tous les étudiants, pour se regrouper pour dire, sans ambiguïté : pas touche aux Crous, pas touche aux aides directes et indirectes, aucune augmentation des frais d'inscription !

(1) Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.

Chronique

INTERNATIONALE

La portée mondiale de l'élection américaine

Après des mois de campagne, plus marqués par les invectives réciproques et la violence rhétorique des duels oratoires que par l'affirmation de véritables désaccords, après que des milliards et milliards de dollars, généreusement alloués à l'un et à l'autre candidat par le grand patronat, ont été dépensés, les élections américaines ont eu lieu.

Qu'est-ce qui a changé ? Obama a été reconduit à son poste et ses adversaires conservent le contrôle de la Chambre des représentants...

Pourtant, si l'on examine les résultats, on voit qu'ils révèlent une profonde crise politique, crise inséparable de la situation mondiale.

Tous les regards, le 6 novembre, étaient tournés vers Washington. S'il est un domaine cependant où il était difficile de trouver la moindre divergence entre les deux candidats, c'est bien celui de la politique étrangère. Obama et Romney s'entendaient sur la nécessité de maintenir « la place des Etats-Unis dans le monde ». Cette place, c'est celle du principal bastion de la domination impérialiste, du système capitaliste à l'échelle mondiale. Ce sont précisément les fondements de cette domination qui sont ébranlés par la crise. Comme l'a remarqué la presse internationale au lendemain de l'élection d'Obama, « la situation mondiale s'est immédiatement invitée à sa table ».

Les appels à liquider par tous les moyens le régime en Syrie, à l'occasion de la nomination d'un « Conseil national de l'opposition syrienne », les menaces contre l'Iran, les menées meurtrières de l'Etat d'Israël contre le peuple palestinien se sont multipliés au moment même où Obama était réélu. Et, c'est le moment choisi par François Hollande pour se targuer d'un rôle majeur de l'armée française dans l'entraînement d'un corps expéditionnaire africain au Mali, menaçant l'équilibre politique de toute la région, à commencer par l'Algérie. Au lendemain de son élection, le président Obama a déclaré que pour les Etats-Unis, « le meilleur est à venir ». On peut au contraire affirmer que pour les peuples du monde entier — comme pour le peuple travailleur des Etats-Unis —, « le pire est à venir », s'il n'est pas mis un terme à cette politique belliciste.

François Forge

L'événement

Photos AFP



Etats-Unis : de la première élection d'Obama en Barack Obama a été réélu, de ses électeurs de 2008 se

A lors que Barack Obama avait été élu avec 69 500 000 voix en 2008, il n'en obtint cette fois-ci qu'environ 60 millions. Neuf millions de ceux qui l'avaient élu en 2008 se sont cette fois abstenus (1). En d'autres termes, la politique menée par Obama et le Parti démocrate a entraîné la perte d'environ 15 % de l'électorat démocrate, en particulier des travailleurs. C'est plus que l'expression de la crise politique aux Etats-Unis : c'est un élément majeur de l'aggravation de cette crise. Il s'agit d'une des données essentielles de cette élection. « L'effet Obama » de 2008, rassemblant autour de lui les votes des travailleurs, des jeunes, des Noirs espérant un véritable changement, s'est largement dissipé. Ce qui en demeure s'explique plus par le rejet de Romney et de ses proclamations agressivement réactionnaires que par des illusions dans le système ou dans la personne d'Obama.

Si on regarde les résultats des républicains, on constate qu'environ 3 millions de leurs électeurs de 2008 se sont abstenus, ce qui est, bien sûr, très différent de l'hémorragie de l'électorat d'Obama, mais est symptomatique de la dislocation du Parti républicain, et aussi un élément important de la crise. Soulignons que si les républicains avaient fait le plein de leurs voix potentielles, Obama aurait été battu, malgré le sursaut en sa faveur. C'est bien ce qui s'est passé : il y a eu un sursaut de dernière minute parmi ceux qui s'apprétaient à s'abstenir face à un Romney qui avait proclamé que les travailleurs migrants sans papiers devaient souffrir au point de « s'auto-déporter » eux-mêmes, et

qui a affirmé son mépris pour 47 % des Américains « profitant des aides sociales ». Face à cet ennemi résolu des droits ouvriers, une fraction de l'électorat s'est dit, en dépit de tout : « Il ne faut pas que ce type gagne l'élection. »

POURQUOI OBAMA L'A-T-IL MALGRÉ TOUT EMPORTÉ ?

Cela s'est manifesté avant tout parmi les Noirs (ceux qui ont voté l'ont fait à 93 % pour Obama), mais aussi parmi les Latins et les autres couches d'Américains d'origine récente (asiatiques, etc.) et également parmi les travailleurs, les femmes, les jeunes.

De ce point de vue, la discussion qui s'est menée au cours d'une assemblée du syndicat des dockers, l'International Longshore and Warehouse Union (ILWU) est éclairante. Délégué après délégué, ceux qui ont pris la parole ont attaqué Obama pour son reniement des promesses faites en 2008. Certains étaient critiques quant à l'acceptation par le président de coupes dans les programmes de la Sécurité sociale, de Medicare et Medicaid (2). D'autres dénonçaient sa faiblesse devant Wall Street et ses cadeaux aux banques. D'autres encore le critiquaient pour n'avoir pas mis en œuvre une réforme facilitant la constitution de syndicats dans toutes les branches de l'industrie. Enfin, son plan de réforme du système de santé — présenté partout comme son grand succès — a été âprement critiqué parce qu'il aboutit à une subvention accordée aux grandes compagnies d'assurances.

Pourtant, à l'issue de ce débat, une majorité s'est dégagée, cette fois encore pour que le syndicat se prononce pour Obama. Comme l'explique l'un des participants : « Le spectre d'une administration présidée

par Mitt Romney et mettant en œuvre son programme anti-ouvrier et antisyndical était plus que ce que les travailleurs pouvaient accepter. »



“Nous voulons que vous soyez notre leader, non comme libéral ou conservateur, mais comme président des Etats-Unis d'Amérique”

John Boehner, leader de la majorité républicaine à la Chambre des représentants

LE PRÉSIDENT DE LA “RÉCONCILIATION”...

C'est ainsi qu'au lendemain de l'élection, *Le Figaro* désignait le président Obama. Pour sa part, le *New York Times* écrivait : « Ce bref moment en 2008 — lorsque beaucoup de jeunes Américains étaient enthousiasmés par l'élection de Barack Obama et le début de ce qu'ils considéraient comme une ère nouvelle (...) — est une chose du passé (...). Jamais le manque de confiance dans le gouvernement n'a été plus élevé. » Dans le premier discours prononcé après l'annonce de sa victoire, Obama a déclaré : « Je cherche à me rapprocher des dirigeants des deux partis pour travailler avec eux à affronter les défis que nous ne pouvons relever qu'ensemble : réduire notre déficit, réformer notre fiscalité, aménager notre système d'immigration, nous libérer de notre dépendance par rapport aux importations de pétrole. »

De son côté, John Boehner, leader de la majorité républicaine à la Chambre des représentants, déclarait : « M. le Président, il faut saisir votre chance. Nous sommes prêts à vous suivre, non pas en tant que démocrates ou républicains, mais comme Américains. Nous voulons que vous soyez notre leader, non comme libéral ou conservateur, mais comme président des Etats-Unis d'Amérique. »

« Réconciliation » ? Le terme est ambigu. Obama a cherché, tout au long de son premier mandat, à servir le mieux possible les intérêts du grand capital américain auxquels le Parti républicain est tout autant attaché.



2008 à celle de 2012 mais 9 millions sont abstenus

VERS L'UNION NATIONALE ?

Ce qui est en cause aujourd'hui, ce n'est pas principalement une joute entre deux partis de la bourgeoisie, exprimant dans le même cadre des conflits d'intérêts ou de points de vue entre diverses fractions. Ce qui s'exprime, ce sont les ravages d'une crise politique qui traverse les sommets de la bourgeoisie américaine comme conséquence et composante de la crise mondiale du système capitaliste, frappant au premier chef la principale puissance capitaliste. Cette crise s'approfondit au travers de la crise des deux partis.

Le Parti démocrate, en dépit de l'appui que lui ont assuré les sommets de l'appareil syndical, perd — comme les résultats le démontrent — de son emprise sur la population travailleuse.

Le Parti républicain, quant à lui, se retrouve sans direction. Ce qui ne veut pas dire, comme l'assurent bien des commentaires superficiels, que l'extrême droite du Parti républicain — le Tea Party — n'a pas de beaux jours devant elle. Mais à cette étape, elle n'offre pas de solution et ajoute à la crise.

Le système bipartite est une composante essentielle du fonctionnement même de l'Etat. Rétablir les conditions de ce bipartisme, reconstruire le Parti démocrate et le Parti républicain face aux défis nationaux et internationaux auxquels est confronté l'impérialisme américain, tel est le mandat du président Obama.

C'est à ce titre que le maire républicain de New York, certains des représentants les plus importants des sommets de la finance, nombre de porte-parole de la bourgeoisie internationale ont appelé à voter pour Obama.

La crise est si profonde qu'il serait risqué de se livrer à des pronostics sur la réalisa-

tion d'un compromis immédiat. Mais la direction générale des événements est claire. Comme l'écrit le *New York Times* (7 novembre) : « *Le président Obama qui venait d'être réélu s'est empressé d'ouvrir les négociations avec les chefs de file républicains au Congrès par rapport à ce qu'il n'avait pas terminé lors de son mandat, un accord majeur de réduction des déficits pour enrayer une crise budgétaire imminente.* »

Ce qui est à l'ordre du jour, c'est l'union nationale, dont le contenu ne peut être que de nouveaux coups portés à la classe ouvrière et aux libertés. Une tentative que ne rend cependant pas aisée la profonde crise politique qui mine le Parti républicain.

F. F. ■

(1) La rançon d'un système où les deux grands partis établis (les républicains et les démocrates) occupent tout le champ politique lors de l'élection présidentielle, c'est une montée des abstentions, en gros depuis 1960. A l'époque, 63 % des électeurs votaient. Depuis les années 1970, la moyenne tourne autour des 50 %. En 2008, une remontée spectaculaire marquait la première élection d'Obama : le nombre de votants dépassait les 57 % des électeurs inscrits, ce qui était le plus haut taux de participation depuis des décennies. En 2012, on constate, à l'inverse, la plus faible participation des dix dernières années.

(2) Aux Etats-Unis, la Social Security est la retraite garantie par l'Etat ; Medicare est le remboursement des frais médicaux pour les personnes de plus de 65 ans ; Medicaid est l'aide pour les dépenses de santé aux personnes qui ont les plus faibles revenus.

Repères

- L'élection présidentielle américaine qui vient d'avoir lieu coïncide avec le renouvellement de la Chambre des représentants (l'équivalent de notre Assemblée nationale) et le renouvellement d'un tiers du Sénat.
- L'élection présidentielle aux Etats-Unis est une élection indirecte. Les citoyens élisent un collège de grands électeurs qui, à leur tour, désignent le président. L'élection des grands électeurs se fait, selon un mode majoritaire, par Etat : s'il y a dans un Etat une majorité de suffrages (même très réduite) pour un candidat, tous les grands électeurs désignés sont des partisans de ce candidat.
- Ce système fait que certains Etats sont décisifs en raison du nombre de grands électeurs, et qu'un candidat peut remporter l'élection avec une majorité de grands électeurs mais une minorité de suffrages.
- Le nombre d'électeurs était estimé cette année à 233 millions. Environ 118 millions (soit légèrement plus que 50 %) ont pris part au vote.

Tunisie



Photo FO

La parole à...

Raoudha Labidi,
présidente du Syndicat
des magistrats tunisiens

Un an après la réunion de l'Assemblée constituante, où en est la situation dans le pays ?

Beaucoup de frustration. Les attentes sont beaucoup plus grandes que les résultats. En ce qui concerne le dossier de la justice, l'Assemblée constituante a échoué le jour même où elle a été incapable de trancher sur la question de la modalité de désignation des membres de l'instance provisoire de la justice qui devait remplacer le Conseil supérieur de la magistrature. Election par les pairs ou désignation ? En principe, l'Assemblée constituante a été élue par le peuple, c'est-à-dire qu'elle dispose du pouvoir de trancher, de décider. En ouvrant la porte de la désignation, elle donne acte à l'allégeance et à toutes les formes d'intervention. Et la question est restée dans le vague pendant sept mois. Nous avons proposé un projet comportant quatre-vingt-seize articles. D'autres parties ont également présenté leurs projets, et nous avons soutenu des solutions consensuelles. Mais les dis-

Indépendance de la justice

cussions se sont arrêtées dès le premier article : est-ce que cette instance dispose de l'indépendance matérielle et morale ? Tous les dossiers posés par la révolution ne peuvent réussir qu'à la condition que la justice soit indépendante. L'une des premières revendications brandies par la révolution est l'indépendance de la justice. Le peuple est beaucoup plus conscient que tout le monde. Autrement, c'est la dictature de

l'exécutif et une déliquescence encore plus grande de l'autorité judiciaire. Beaucoup de choses sont à revoir, notamment les textes concernant les magistrats, le Code pénal qui dicte que le procureur général obéit aux directives données par le ministre de la Justice. Aujourd'hui, on jette

de la poudre aux yeux en disant que tout est mis en œuvre pour que l'instance provisoire soit instaurée en décembre.

Aujourd'hui, donc, se poursuit la même politique de justice qu'auparavant, c'est-à-dire les prébendes, les amnisties, les interventions ?

Faute d'être hors-la-loi, les magistrats sont soumis à l'application des textes qui existent. Pour que le magistrat soit indépendant, il faut qu'il dispose des garanties lui permettant de l'être, c'est-à-dire les textes et un statut qui le mettent à l'abri de toutes les pres-

sions concernant le déroulement normal de sa carrière. Il faut enlever au ministre de la Justice la prérogative de la désignation du procureur général et supprimer tous les textes de référence qui servent de caution judiciaire à toutes les procédures d'amnistie, contenues dans la loi de 1967, qui est parmi les points noirs de notre système de justice. L'indépendance de la justice n'est pas un slogan. C'est d'abord et avant tout des lois à changer. Notre syndicat a présenté une série de projets de loi, mais ce que l'on constate, c'est que le dossier de la justice n'a pas d'importance.

Nombre de voix s'élèvent aujourd'hui pour dire que l'Assemblée constituante n'est ni souveraine, ni constituante.

Il est évident qu'une révolution pose l'exigence de la rupture avec le passé sur les dossiers qu'elle avance, alors que nous observons l'hésitation de l'Assemblée sur des problèmes mineurs et son total silence sur des questions comme la violence, la liberté d'expression, la liberté de la presse, la protection des palais de justice et des magistrats. Les clans qui s'opposent à l'Assemblée ne peuvent pas défendre l'intérêt de la nation. Les débats qui se mènent sur des questions comme celle des libertés ou du droit de la femme le montrent clairement. Nous avons des acquis historiques que nous ne lâcherons pas, acquis que nous jalousons de nombreux peuples. ■

Moyen-Orient

Les va-t-en-guerre

Marguerite Leuwen

En l'espace de quelques jours, la tension au Moyen-Orient a franchi un cran supplémentaire. La guerre meurtrière se poursuit en Syrie, elle a déjà commencé à déborder au Liban. Et voici que l'Etat d'Israël, pour la première fois depuis la guerre de 1973, a bombardé des positions syriennes sur le plateau du Golan. Dans le même temps, les dirigeants de l'Etat d'Israël ont fait procéder à plusieurs bombardements de la bande de Gaza.

Le 11 novembre, s'est tenue au Qatar une réunion de l'opposition syrienne. Sous l'impulsion du Qatar et au compte des Etats-Unis, s'est constituée « la coalition nationale syrienne des forces de l'opposition et de la révolution ».

Selon le journal *Le Monde* (13 novembre), cela « découle d'une initiative prise par Riad Seif, un vétéran de l'opposition, soutenu par les Etats-Unis ». Cette nouvelle structure est présidée par le cheikh Moaz al-Khatib, ancien imam de la mosquée des Omeyyades, à Damas.

Dès le 11 novembre au soir, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, s'est félicité de cette initiative et a appelé les gouvernements du monde entier à reconnaître cette « coalition nationale ». On assiste là à la même opération qu'en Libye, où la constitution d'un pseudo gouvernement de l'opposition et sa reconnaissance internationale avaient été le prélude à l'intervention militaire. Dès sa constitution, la « coalition nationale » a appelé les grandes puissances à lui fournir armes et matériel pour la poursuite de la guerre. ■



Photo AFP

Moaz al-Khatib, président de la coalition nationale syrienne des forces de l'opposition et de la révolution.

Afrique du Sud

Une délégation du POI, de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, et du Comité international contre la répression (Cicr) a été reçue à l'ambassade d'Afrique du Sud, à Paris

Une délégation a été reçue, vendredi 9 novembre, durant une heure, par trois représentants de l'ambassade. Cette délégation était porteuse d'une lettre au président Jacob Zuma contresignée par de très nombreux militants ouvriers et démocrates du monde entier réclamant du gouvernement sud-africain des garanties concernant l'intégrité physique des trois militants menacés de mort (Julius Malema, ancien président de la ligue de la jeunesse de l'ANC, Johannes Seoka, évêque anglican, vieux militant de la lutte anti-apartheid, et Tiyani Lybon Mabasa, président du Socialist Party of Azania). Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.

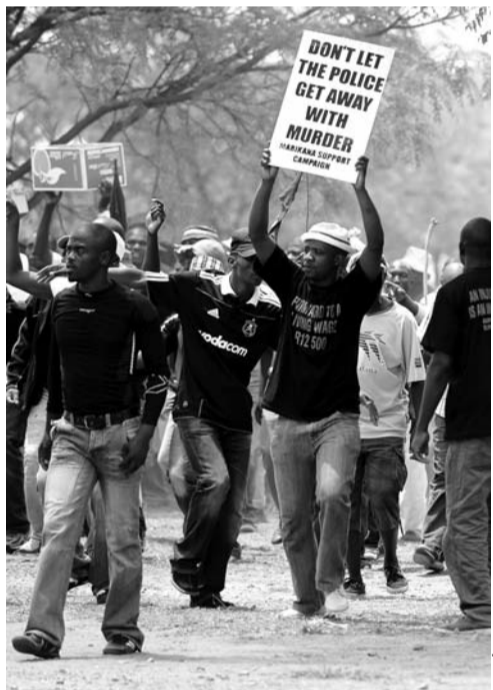


Photo AFP

Dernière

Les mineurs en grève campent sur leurs positions

Les mineurs de la compagnie Anglo American Platinum (Amplats), en grève depuis le 12 septembre dernier, ont rejeté samedi 10 novembre, lors d'un meeting au stade de Rustenburg, l'offre de la direction du trust qui exclut toute augmentation de salaire. Amplats menace : « Si les discussions échouent, Anglo American Platinum procédera au licenciement effectif des 12 000 salariés en grève et ira au terme des audiences disciplinaires dans les mines de Union et Amandelbult, ouvrant la voie à des licenciements supplémentaires. » Les mineurs campent, eux, sur leurs revendications. Ils veulent de fortes hausses des salaires et ont déjà refusé de reprendre le travail le 30 octobre, après la proposition de la direction d'une prime de 2 000 rands nets.

Espagne

A la veille de la journée de grève générale

Andreu Camps

Cette dernière semaine, la multiplication des expulsions de logement a conduit à une situation explosive. Le 8 novembre dernier, Amaia Egaña, ex-conseillère municipale socialiste de la ville de Barakaldo, près de Bilbao, s'est suicidée, en se jetant par la fenêtre avant l'arrivée des huissiers de justice. Dans tout le pays, des manifestations se succèdent pour tenter d'empêcher les expulsions. Alfredo Rubalcaba, secrétaire général du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), a proposé au gouvernement une réunion pour des mesures d'urgence « contre les expulsions les plus graves ».

Le dimanche 11 novembre, les journaux ont informé : « Le syndicat unifié de la police (CUP), majoritaire, a adopté hier une décision révolutionnaire : il a annoncé qu'il apporterait son soutien juridique aux policiers qui se considéreraient incapables d'exécuter les expulsions. » Ce lundi 12 novembre, le gouvernement s'est réuni avec le PSOE pour modifier la loi qui donne aux propriétaires et aux banques tous les pouvoirs, et pour geler les expulsions. Rappelons qu'il y a eu environ 5 000 expulsions depuis le début de la crise. Aujourd'hui, on en compte une moyenne de 526 par jour.

LE COMBAT POUR LA POURSUITE DE LA GRÈVE

Tout le monde est conscient que la journée de grève du 14 novembre a un caractère spécial. Des dizaines d'instances syndicales se sont adressées à Toxo et Mendez (secrétaires généraux des Commissions ouvrières [CCOO] et de l'Union générale des travailleurs [UGT] — NDLR) pour leur dire : il faut que les objectifs soient clairs : retrait des plans d'ajustement ! Retrait de la réforme du Code du travail ! Arrêt des expulsions ! Et si le gouvernement ne cède pas, poursuite de la mobilisation !

Le gouvernement a déclaré qu'il ne pourrait pas céder. Tout au contraire, il vient de faire adopter en première lecture de nouvelles coupes budgétaires pour les régions, ce qui impliquerait le démantèlement d'une bonne partie de la santé et de l'éducation publique. Ces coupes budgétaires s'intègrent au projet de budget 2013 qui, rappelons-le, verra, pour la première fois, le paiement des intérêts de la dette occuper le premier chapitre. A Madrid, les étudiants et les différents mouvements de jeunes qui se sont constitués ces derniers mois appellent à poursuivre le mouvement après la manifestation du 14 novembre, en encerclant le Parlement. Dans tout le pays, l'immense majorité des organisations populaires, hormis les syndicats nationalistes basques, appelle à la grève. Ainsi, le Syndicat des travailleurs de l'Andalousie, qui organise notamment les ouvriers agricoles, appelle à manifester avec ses propres cortèges dans les manifestations de l'UGT et des CCOO et à prolonger ces manifestations toute la soirée.

QUE VA-T-IL SE PASSER LE 14 NOVEMBRE AU SOIR ?

Toxo et Mendez ont déjà annoncé qu'après la grève, il fallait préparer les conditions pour un référendum : ramasser des signatures dans tout le pays pour une initiative législative populaire afin que tous les citoyens puissent se prononcer sur la politique économique et sociale du gouvernement qui, selon Toxo et Mendez, n'a pas respecté les engagements de son programme électoral. Dans tout le pays, la plupart des travailleurs et des jeunes disent : nous nous sommes déjà prononcés contre la politique du gouvernement. Ce n'est pas un hasard si dans toutes les manifestations de ces derniers jours, le mot d'ordre « *Dehors le gouvernement ! Rajoy démission !* » est au centre.

A Madrid, 125 délégués constituent un comité pour l'alliance des travailleurs et des peuples

Lors d'une conférence qui s'est tenue à Madrid le 10 novembre, des militants syndicalistes, des militants de différentes tendances politiques, de différents peuples d'Espagne, des jeunes ont constitué un comité pour l'alliance des travailleurs et des peuples.

Après avoir débattu, ils ont adopté un appel qui se conclut de la manière suivante :

« Nous sommes tous tombés d'accord : nous ne sommes pas ou mal représentés politiquement. Le régime existant, au service de la minorité des capitalistes et des banquiers, n'est pas démocratique (...).

Nous sommes des syndicalistes, des militants socialistes, communistes et d'autres organisations politiques ou non affiliés. Nous avons vérifié que nous pouvions combattre ensemble pour le même objectif dans le mouvement ouvrier et dans chacune de nos organisations.

Nous avons besoin de constituer un front commun des différentes organisations, de militants, de travailleurs qui considèrent nécessaire une représentation politique fidèle aux intérêts des travailleurs et des peuples. »

Des propositions d'action ainsi que des campagnes précises ont été adoptées pour constituer ce comité, sur lesquelles nous reviendrons la semaine prochaine.

Grèce

Un grain de sable...

Marc Gauquelin

Le 7 novembre dernier, toute la presse européenne rendait compte de l'adoption, de justesse, par le Parlement grec du nouveau plan de 18,1 milliards d'euros d'économies exigé par la troïka. Elle insistait sur l'importance du dispositif policier déployé autour d'un Parlement littéralement encerclé par plus de cent mille manifestants, qui avaient répondu à l'appel lancé par leurs directions syndicales pour clore la grève générale de quarante-huit heures qui avait une nouvelle fois paralysé le pays. Elle s'épanchait sur la très importante crise qui déchirait la coalition gouvernementale, mais omettait un tout petit détail.

Lorsque le ministre des Finances, Yannis Stournaras, a annoncé que les coupes prévues dans les salaires des hauts fonctionnaires concernaient aussi les employés du Parlement, il s'est produit un événement imprévu.

Les employés du Parlement ont immédiatement riposté à cette annonce en débrayant, provoquant un affolement général. Leur grève, paralysant les services techniques, menaçait directement le processus d'adoption parlementaire du plan « attendu » avec impatience par l'Union européenne et tous les gouvernements de la zone euro.

Le ministre Stournaras n'a eu d'autre solution que de retirer en toute hâte de son projet de loi de quatre cents pages la mesure concernant cette petite catégorie de personnels. Au moment où cette incroyable reculade révélait, dans l'enceinte du Parlement grec, la terreur du gouvernement Samaras devant toute menace d'action de classe conduite jusqu'à



Photo AFP

son terme, 100 000 manifestants assiégeaient encore le Parlement...

Difficile de ne pas s'interroger. Est-ce que le « grain de sable » qui venait de menacer le fonctionnement de la lourde machinerie institutionnelle n'a pas « fortuitement » indiqué la seule direction à suivre ? N'est-on pas en droit de se demander si il n'aurait pas suffi, pour mettre à genoux ce gouvernement haï, d'un appel clair et net, prononcé dans l'enceinte du

Parlement, par ceux qui avaient décidé de voter contre le plan ? Un appel adressé aux dirigeants des centrales syndicales qui avaient appelé aux quarante-huit heures de grève générale, pour leur demander de s'adresser aux 100 000 manifestants rassemblés devant le Parlement, pour leur demander de prolonger le mot d'ordre de grève et d'arrêter tout jusqu'au retrait total du plan ?

A LA VEILLE DE LA GRÈVE GÉNÉRALE...

Comment ne pas se tourner vers Alexis Tsipras, le responsable de Syriza, la coalition devenue, selon les sondages, le principal parti d'opposition en Grèce ? Tsipras bénéficie indiscutablement du soutien des couches les plus exploitées du peuple grec.

Comment peut-il justifier de ne pas s'être saisi du levier dont il disposait ? Comment peut-il expliquer à ce peuple grec qui n'en peut plus (ce qu'il ne cesse, lui-même, de répéter), qu'il se soit « limité », comme un simple parlementaire de gauche, à reporter le retrait du plan à une date ultérieure, au nom de l'exigence de la préparation de nouvelles « élections pour amener au pouvoir un gouvernement de salut social (chargé de) sauver le pays de la destruction et du chaos » ?

A la veille de la grève générale appelée le 14 novembre par l'Union générale des travailleurs (UGT) et les Commissions ouvrières (CCOO) en Espagne, et de l'appel simultané à la grève générale au Portugal lancé par la Confédération générale des travailleurs portugais (CGTP) et des pans entiers de l'Union générale des travailleurs (UGT), cette question ne surgit-elle pas comme une question politique centrale dans toute l'Europe ?

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

ÉTATS-UNIS

Ford continuera à tailler dans les emplois pour assurer les profits des actionnaires

Le constructeur automobile américain Ford, qui a récemment annoncé une vaste restructuration de ses usines en Europe, continuera d'ajuster ses capacités de production à l'évolution de l'économie, a déclaré son patron, Alan Mulally. « Nous allons donc continuer sur notre voie, aussi difficile cela soit-il », a-t-il conclu.

Fin octobre, le groupe Ford a dévoilé un plan de restructuration prévoyant notamment la disparition de deux usines en Grande-Bretagne et la fermeture d'un site en Belgique, et frappant 6 200 salariés au total, soit 13 % de ses effectifs dans cette zone.

GRÈCE

Le chef du lobby des banques s'invite à Athènes

L'Institut de la finance internationale (IIF), groupement d'intérêt des grandes banques de la planète, a annoncé que son directeur général, Charles Dallara, se rendrait à Athènes les 13 et 14 novembre.

Alors que l'austérité imposée à la Grèce par ses bailleurs de fonds provoque une multitude de grèves et de manifestations contre l'austérité, dans un pays étouffé par trois ans de restrictions budgétaires et cinq de récession, Charles Dallara discutera des obligations de la Grèce vis-à-vis des marchés.

Le 14 novembre, il prononcera un discours intitulé : « Changer de cap : stratégie pour permettre à l'Europe et à la Grèce de sortir de la crise. »

Sous la contrainte du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Commission européenne, les députés grecs étaient appelés à voter mercredi 7 novembre au soir, en procédure d'urgence, un projet de loi resserrant encore plus l'état de rigueur sur la Grèce pour quatre ans de plus.

LE CHIFFRE

1000

C'est, en milliards de dollars, le coût estimé de la reconstruction des infrastructures toujours démolies, dix ans après le déclenchement par les forces de l'OTAN de la deuxième guerre en Irak.

FMI ET EUROPE

Le FMI craint la colère des masses

Le FMI redoute que l'austérité en cours dans certains pays européens ne devienne « politiquement et socialement intenable » à l'heure où la protestation contre les plans s'amplifie en Grèce, en Espagne, au Portugal... Pointant les risques qui pèsent sur la zone euro, le FMI estime que certains pays pourraient retarder leur recours aux mécanismes d'aide pour des « raisons politiques ».

Photo AFP

Chine : "Pourquoi le monde ouvrier fait peur au puissant pouvoir"



À la veille de l'ouverture du VIII^e Congrès du Parti communiste chinois qui se tient actuellement à Pékin, Chloé Froissart, sinologue spécialiste des travailleurs migrants, a accordé le 2 novembre à Radio France internationale, une interview dans laquelle elle analyse l'influence de la classe ouvrière dans la Chine actuelle. La Lettre d'Information Chine en publie de plus larges extraits (n° 388, novembre 2012).

Le changement en Chine passe-t-il par le mouvement ouvrier ?

« La question du monde ouvrier et travailleur a pris une tout autre tournure depuis la grande vague de grèves de 2010 qui a été initiée chez Honda Nanhai et qui a constitué à la fois un tournant quantitatif et qualitatif dans le mouvement ouvrier en Chine.

Parce qu'on est confronté maintenant à des travailleurs qui n'ont plus seulement conscience de la loi, mais qui ont conscience de leurs droits. Ils ont « réfléchi » à la valeur du travail, et ils ne sont plus du tout prêts à accepter des rémunérations telles que celles qu'on leur impose ; de plus, ils sont conscients des rapports de force au sein des usines. Ils sont conscients que les multinationales, que le gouvernement chinois ont besoin de leur travail, de leur force de main-d'œuvre. Ils ont des exigences beaucoup plus importantes que les générations précédentes. Ils connaissent de mieux en mieux la loi, ils se sont rendus compte que la loi était une arme qu'on pouvait mobiliser. Maintenant, ils demandent non plus ce qui est dans la loi, mais ils demandent la mise en place de négociations sur les lieux de travail. (...)

Peuvent-ils se mettre en grève ?

Le droit de grève a été retiré de la Constitution en 1982 mais (elle) n'est pas interdite non plus. Donc elle n'est pas officiellement illégale. Les travailleurs chinois s'appuient là-dessus pour justifier leurs actions. Et ils gagnent notamment des hausses de salaires assez importantes. Maintenant la question qui se pose, c'est comment mettre en place des canaux de représentation de leurs intérêts au sein des entreprises (...).

Y a-t-il là un risque de fracture ?

Mais la fracture est déjà là. (...) Les inégalités n'ont cessé d'augmenter et elles sont à un niveau tel qu'elles deviennent un facteur d'instabilité sociale (...). D'autant plus que ce qui semble le plus inquiétant en ce moment, ce sont les perspectives économiques. La récession est déjà amorcée en Chine. »



La Lettre d'information est une publication bimensuelle de la Commission Enquête Chine. Correspondance : Alain Denizot, 25, rue Ledion, 75014 Paris. Courriel : comenchine@wanadoo.fr. Abonnement : 10 euros par an (22 numéros) ; soutien : 15 euros et plus. Tous les chèques sont à libeller à l'ordre de « Commission Enquête Chine ».

PALESTINE

Des dizaines d'oliviers arrachés par les colons israéliens

Plusieurs dizaines d'oliviers appartenant à des Palestiniens ont été arrachés dans le nord de la Cisjordanie par des partisans de la colonisation israélienne.

« Des agriculteurs ont trouvé une centaine d'oliviers abattus à la tronçonneuse à al-Sawiya, au sud de Naplouse », explique Ghasan Daghas, chef de l'administration palestinienne dans le nord de la Cisjordanie, ajoutant que des « slogans racistes » avaient été découverts dans le champ.

Les colons israéliens mènent depuis des années une politique dite du « prix à payer », consistant à se venger sur les villageois palestiniens, les lieux de culte musulmans et chrétiens, des décisions qu'ils jugent contraires à leurs intérêts. L'arrachage des oliviers fait partie de cette stratégie terroriste.

La cueillette des olives, qui a débuté en octobre, est systématiquement marquée par des heurts violents entre les quelque 340 000 colons israéliens de Cisjordanie et les agriculteurs palestiniens. L'industrie de l'huile d'olive dans les territoires palestiniens occupe subvient aux besoins d'environ 80 000 familles.

ROUMANIE

Pour les Roumains, "privatisation" est synonyme d'escroquerie

Sous la pression des bailleurs de fonds, le gouvernement roumain avait promis de vendre des paquets d'actions de 10 % ou 15 % de la compagnie de transport d'électricité Transelectrica, des transporteurs et producteurs de gaz Transgaz et Romgaz, du producteur d'énergie Hidroelectrica et de la compagnie Nuclearelectrica. Selon plusieurs estimations, ces transactions auraient dû rapporter 3,5 milliards d'euros.

La vente de la société de fret ferroviaire CFR Marfa, de la compagnie aérienne Tarom et du géant chimique Oltchim figurait également parmi les engagements vis-à-vis du FMI et de l'Union européenne.

En septembre, la tentative de vendre Oltchim a sombré lorsque le gagnant de l'appel d'offres, un mafieux, patron de télévision, a révélé qu'il ne disposait pas des 45 millions d'euros promis.

Le reste est à l'avenant. Sans surprise, puisque pour nombre de Roumains, privatisation est synonyme d'escroquerie depuis les ventes de plusieurs grandes compagnies à des investisseurs douteux qui les ont aussitôt fermées, laissant sur le carreau des milliers d'employés.

HAÏTI

L'ouragan Sandy a fait plus de cinquante morts ; un million et demi de personnes sont menacées de famine

Avant d'atteindre New York, dont les images ont duré des jours envahi les médias, l'ouragan Sandy a frappé Cuba, la Jamaïque, les Bahamas et Haïti..., qui n'ont bénéficié que d'une mention journalistique, « en passant ».

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le passage de Sandy en Haïti a privé 20 000 personnes de leurs maisons, et un million et demi sont « affectées dans leurs moyens de subsistance », euphémisme pour dire « menacées de famine ».

Alors que les ruines du terrible tremblement de terre qui a ravagé l'île il y a deux ans ne sont toujours pas relevées, l'ouragan a détruit des milliers d'hectares de plantations, emporté des milliers de têtes de bétail et ravagé les réseaux routiers du pays.

Le docteur Ronald François, coordonnateur national pour la lutte contre le choléra, signale « une recrudescence de cas de choléra, alors que de nombreux centres de traitement ont été détruits ou endommagés. Nous avons dénombré 21 morts, ainsi que 2 224 personnes infectées. » (En deux ans, la maladie a touché presque 700 000 personnes et a fait 7 500 morts).



Le gouvernement fantoche Martelly, imposé par les Etats-Unis, a tardé plus d'une semaine avant de décréter l'état d'urgence. La Banque mondiale se félicite d'avoir débloqué une aide de 500 millions de dollars, qui sera versée par tranche... jusqu'en 2014 ! Mais à elles seules, les troupes d'occupation de la Minustah en Haïti coûtent 800 millions par an ! C'est le moment choisi par la secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, pour présenter comme le « rêve haïtien » la création d'emplois, dans la zone franche du pays, pour un salaire de moins de 4 euros par jour.